

INTERVIEW AVEC L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU RWANDA

KAMEYA: Depuis le sommet de La Baule où la France a exigé la démocratisation des institutions africaines, les choses se précipitent dans les pays francophones; outre la déclaration d'intentions du Président Mitterand faut-il voir une main de la France derrière ce remue-ménage politique? Qu'en est-il au Rwanda, et jusqu'où va l'engagement de la France?

L'Ambassadeur: Au sommet de La Baule, la France n'a pas exigé la démocratisation des institutions africaines. Elle a seulement marqué sa sympathie pour les évolutions qui se feraient dans ce sens et annoncé que l'aide qu'elle apporterait désormais aux états d'Afrique tiendrait compte de ces évolutions.

Non seulement, la démocratie favorise le respect des droits de l'homme auquel la France est, par principe, très attachée, mais notre pays pense également que la participation croissante du peuple au choix de ses représentants et à la gestion de l'Etat est une condition nécessaire sinon suffisante du développement.

Ceci dit, le Président MITTERAND n'a formulé qu'un encouragement général en laissant à chacun le soin de choisir sa voie et son rythme. C'est faire injure aux africains de penser qu'il ne peut y avoir chez eux de "remue-ménage politique" sans intervention d'une "main" étrangère.

Au Rwanda comme ailleurs, la France assiste à un grand bouillonnement d'idées qui aurait été inimaginable quelques années auparavant. Elle espère que ce bouillonnement aura un résultat positif mais se garderait de donner des leçons en la matière, car elle a connu elle-même dans son histoire quatre révolutions, si on compte comme telle la chute du Second Empire, et les choses ne s'y sont pas toujours passées de la meilleure manière...

KAMEYA: A votre avis quelles sont les conditions d'un changement politique sans heurt au Rwanda?

L'Ambassadeur: Le Rwanda en est arrivé à l'heure de l'enregistrement des partis politiques. Le Chef de l'Etat a annoncé qu'il était disposé à les consulter sur un certain nombre de sujets, notamment le calendrier et l'organisation des élections. Ce sera l'occasion pour les partis de faire connaître leurs points de vue et leurs revendications.

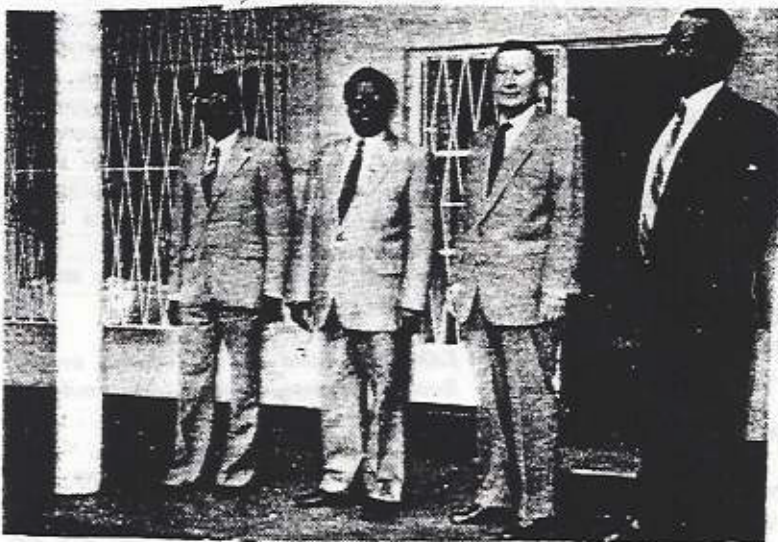
Pour que le passage des institutions actuelles à la nouvelle constitution se fasse sans heurt, il faut sans doute imaginer un compromis, mais ce compromis est l'affaire des Rwandais eux-mêmes.

KAMEYA: En matière de coopération militaire franco-rwandaise, la situation actuelle semble dominée par l'ambiguïté. D'une part, on dit que leur présence est justifiée par le souci d'assurer la

sécurité aux ressortissants français, d'autre part une opinion répandue fait état d'une collaboration effective des militaires français sur le front aux côtés de l'armée gouvernementale. Si cette rumeur était fondée, Excellence Monsieur l'Ambassadeur, comment expliquez-vous cette ambiguïté de la Mission Militaire française au Rwanda? La Présence de votre armée ne compromet-elle pas les accords de N'SELE entre le gouvernement rwandais et le Front Patriotique Rwandais?

L'Ambassadeur: Si une unité de parachutistes français a été envoyée à Kigali pour assurer la protection des ressortissants français, d'autres militaires de notre pays sont affectés au Rwanda au titre de la coopération technique, pour assurer des tâches de formation et d'instruction, en même temps d'ailleurs que des conseillers belges et allemands.

Je ne vois pas en quoi ces conseillers seraient un obstacle à l'exécution de l'accord de N'SELE puisque celui-ci prévoit "le retrait de toutes les troupes étrangères après la mise en place du groupe d'observateurs militaires neutres à l'exception des coopérants militaires se trouvant au Rwanda suite aux accords bilatéraux de coopération".



Les ambassadeurs sont une voie obligée pour les partis politiques naissants. Ici les membres du P.L. posent avec Mr. Georges Martres, Ambassadeur de France, à la sortie d'une audience

KAMEYA: Monsieur l'Ambassadeur le remue-ménage dont j'ai parlé dans ma première question se remarque plus dans les pays francophones que dans les pays anglophones?

L'Ambassadeur: C'est une question de chronologie; dans les pays anglophones le phénomène s'est opéré tardivement et peut-être avec moins de vigueur; mais on assiste aux mêmes revendications de démocratie en Uganda, au Kenya, au Ghana...

KAMEYA: Etais-ce un besoin pour les Pays africains?

L'Ambassadeur: Je crois que oui. La démocratie est de principe un respect des droits de l'homme, le respect de la liberté et de l'initiative personnelle. On peut trouver difficilement un peuple qui se développe dans l'oppression. Même si dans l'Histoire on voit qu'il y a eu des ouvrages réalisés par oppression du peuple, il est aussi réel que l'homme se développe mieux quand il s'autogère.

KAMEYA: Si à la Baule le Président Mitterand a formulé des encouragements à la démocratisation c'est qu'il n'y en avait pas. Autrement dit comment voyez-vous la situation de la démocratie avant et après la Baule?

L'Ambassadeur: Je suis arrivé au Rwanda, fin 1989; même indépendamment de la guerre il y avait une liberté d'expression au Rwanda. Je lisais Kinyamateka, la Relève, Imvaho... et je voyais que les gens s'exprimaient librement. Actuellement il y a 61 publications au Rwanda. Cela démontre qu'il y a liberté d'expression chez les particuliers. Ce foisonnement d'expression se constate au niveau des associations, des coopératives, des

conférences... La société rwandaise a évolué et le gouvernement aussi. C'est le chef de l'Etat qui a accepté l'ouverture à la démocratie pluraliste; cela se constate par le raccourcissement du calendrier; la modification de la Constitution; l'élaboration d'une loi sur les partis Même si l'opposition critique ces initiatives comme insuffisantes mais l'essentiel de la démocratie est accepté par le fait du suffrage universel, le secret du vote...

Suite à la p.10

INTERVIEW AVEC L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU RWANDA (suite)

KAMEYA: Pour ce qui est du raccourcissement des délais des élections, l'opposition y voit un jeu non franc du MRND qui veut prendre les autres partis de court.

L'Ambassadeur: La règle du jeu démocratique doit se jouer franchement. Il faut nécessairement pour les autres partis de pouvoir jouir de la liberté de circuler, avoir accès aux média publics, surtout la Radio; ne pas faire pression sur les électeurs. Cela doit faire l'objet d'une concertation. Je sais que les partis ne sont pas tous d'accord sur la manière de faire mais un consensus est nécessaire.

KAMEYA: Que conseillerait la France?

L'Ambassadeur: Comme je l'ai dit plus haut, le conseil va dans le sens de tout ce qui conduit à la paix sociale pour une évolution sans heurt. Chaque parti doit évaluer la puissance de l'autre parti pour éviter les affrontements ouverts conduisant à la paralysie de l'économie nationale.

KAMEYA: Que pensez-vous de la tenue d'une Conférence Nationale?

L'Ambassadeur: La Conférence nationale là où elle a eu lieu a provoqué beaucoup de dépenses et paralysé l'économie; voyez au Congo, un mois après la Conférence nationale, le Premier Ministre a fait recours à la France pour payer ses fonctionnaires. La Conférence nationale fait table rase des institutions du Pays. Elle n'est pas inévitable puisque il peut y avoir un accord entre le pouvoir et les partis pour fixer les garanties d'une véritable démocratie, notamment sur les délais, sur les libertés nécessaires, sur l'accès aux média de l'Etat... Mais l'issue dépend de la franchise de la discussion. Certains partis veulent la tenue d'une conférence nationale à tout prix, et d'autres prônent la Conférence des Partis, c'est question de s'entendre.

KAMEYA: Si la guerre continue, la démocratie ne sera-t-elle pas compromise?

L'Ambassadeur: Oui si la guerre continue la démocratie sera compromise mais pas impossible. En 1789 la France a construit sa démocratie en guerre; celle-ci gêne le bon fonctionnement et peut conduire à des excès mais ne peut pas empêcher la démocratisation.

KAMEYA: C'est dire que vous êtes optimiste pour le bon déroulement du processus démocratique?

L'Ambassadeur: Quand un processus est engagé il est irréversible. On peut faire deux pas en arrière et un devant mais on finit toujours par arriver. Voyez l'exemple des Pays de l'Est il y a eu beaucoup de pression, des freins et de retours en arrière mais ça aboutit finalement.

KAMEYA: Les militaires français envoyés au Rwanda au moment de cette guerre venaient pour protéger les ressortissants français et pour sauvegarder les intérêts de la France?

L'Ambassadeur: Les intérêts de la France au Rwanda ne sont pas nombreux; l'envoi et le maintien de nos militaires est justifié par notre souci de maintenir la paix et la stabilité dans la région. Leur présence est un facteur qui rassure tout le monde notamment les européens qui oeuvrent au Rwanda. Sur le plan intérieur il y avait beaucoup de menaces de débordement; et malgré ce que disent certaines langues, nos soldats n'ont pas bougé et n'ont pas été massacrés dans les volcans. La présence de nos troupes est plutôt positive.

KAMEYA: Au début de la guerre il y avait aussi les soldats belges qui ont préféré ensuite partir.

L'Ambassadeur: La Belgique a sa conscience et nous la nôtre.

KAMEYA: Si votre présence ne se passe que dans la spectative, que vaut-elle?

L'Ambassadeur: Notre intervention militaire n'advient que si l'agression étrangère était totale. Actuellement c'est un conflit hybride; un noyau d'émigrés attaque avec des armes de l'étranger. C'est donc faux de parler d'une guerre civile et non plus ce n'est pas une attaque de l'armée Ougandaise composée de plus ou moins 60.000 hommes. Si c'était l'Ouganda qui attaquait on verrait beaucoup de gens en armes sophistiquées allant jusqu'aux avions de combat. Nous n'accepterons pas qu'il y ait une attaque générale.

KAMEYA: Est-ce que les accords avec le Rwanda prévoient les cas de défense militaire, ou est-ce une décision unilatérale?

L'Ambassadeur: La présence d'une unité militaire française a été demandée par le gouvernement rwandais. Ce n'est pas une décision unilatérale.

KAMEYA: Votre présence va à l'encontre des accords de Nselé?

L'Ambassadeur: Nous n'avons pas signé les accords de Nselé et donc nous ne pouvons pas aller contre. Le détachement n'a jamais combattu; si nos soldats ne combattent pas, leur départ ne peut pas être une condition de la paix.

KAMEYA: Les bérets verts ont été relayés par les bérets rouges. Il semblerait que certains actes de violence seraient à la base du départ des premiers.

L'Ambassadeur: Les éléments venus au

Rwanda sont les éléments français d'assistance opérationnelle. De Bangui ils pouvaient aller partout pour des opérations de sécurité. La relève du régiment de parachutistes et l'infanterie de marine avec le régiment de la Légion étrangère se fait tous les quatre mois.

KAMEYA: Le Problème de la guerre est lié au problème des réfugiés.

L'Ambassadeur: Le problème des réfugiés doit être résolu à l'échelle de la sous-région. La population rwandaise déborde les frontières nationales. Des millions de rwandais se trouvent à l'étranger et parmi eux il y a des citoyens vivant dans les territoires amputés au Rwanda, il y a des émigrés économiques et de réfugiés politiques. Il faut que tous les pays concernés puissent accepter que chacun soit libre de choisir sa nationalité et de s'établir où il veut. Il faut créer des conditions juridiques, politiques et administratives..., mais à l'heure actuelle ces conditions ne sont pas réunies. Pour le Rwanda c'est un argument facile de dire que le pays est petit, pour les autres pays c'est aussi trop facile de dire que ces rwandais les embêtent. Que serait-ce si la France décidait de refouler ces 4 millions d'immigrés?

Interview recueillie le 29/7/1991

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Partis MDR, PDC, PL et PSD se sont réunis à Kigali ce jour le 31/7/91. Ils ont passé en revue la situation politique du moment particulièrement les conditions dans lesquelles le processus de démocratisation évolue.

Ils sont arrivés aux conclusions suivantes:

1. Ils estiment, à l'unanimité, que la Conférence Nationale et Souveraine est le seul cadre qui permettra de trouver des solutions appropriées aux grands problèmes auxquels notre pays est actuellement confronté et ils ont décidé d'oeuvrer ensemble en vue de la tenue de cette conférence.

2. Ils ont aussi adopté le principe de la création d'un comité de concertation des partis politiques démocratiques comme cadre d'harmonisation de leurs points de vue sur les problèmes d'intérêt commun.

MDR
BAGARAGAZA Th.
TWAGIRAMUNGU F.
PDC
KIBIBI A.
SIBOMANA J.M.
PL
MUGENZI J.
NDASINGWA L.
NTAMABYARIRO A.
PSD
GATABAZI F.
NGANGO F.
GAFARANGA Th.